Dijon : 15 jours d’enfer à l’école à cause d’un Rom de 12 ans… Mairie et rectorat aux abonnés absents

écrit par Christine Tasin | 8 décembre 2015

Une fermeture exceptionnelle ce vendredi. Les neuf institutrices de cet établissement de 208 élèves ont fait valoir leur droit de retrait. En cause, un élève de 12 ans scolarisé en CM2 qui sème la panique. L’affaire dure depuis deux semaines et demi, ça ne pouvait plus continuer comme cela.

L’affaire est tellement grave qu’un conseil d’école extraordinaire doit se tenir ce vendredi soir en compagnie de représentants de la mairie de Dijon et du rectorat. Il faut trouver une solution. Les parents d’élèves souhaitent que cet enfant intègre un établissement spécialisé. Au sein de l’école, l’équipe pédagogique n’a pas souhaité pas communiquer.

Des chaises, des couteaux, des ciseaux qui volent

C’est en conduisant leurs enfants à l’école que les parents ont appris qu’ils n’auraient pas cours ce vendredi. Sur une affichette, ce petit mot: « au vu de la situation vécue dans la classe de CM2 de madame Tercy, l’équipe enseignante fait valoir son droit de retrait ». Angélique, maman d’un élève qui a côtoyé l’enfant en question, est aussi déléguée des parents d’élèves. Les maîtresses lui ont raconté leur quotidien depuis un peu plus de 15 jours.

« Elles nous ont annoncé effectivement que dans les classes, elles avaient des chaises, des couteaux, des ciseaux qui volent, un élève qui fume dans la cour et qui fait fumer les autres. Des choses extraordinaires qui font qu'elles ne peuvent plus enseigner dans de bonnes conditions. Ça s'est passé dans la classe de mon fils, il est en CE2. l'enfant en question comme il posait des problèmes a été un peu dans différentes classes pour soulager la maîtresse de CM2, donc mon fils a assisté à ces séances un peu violentes. ils sont sortis le soir en nous en parlant, ça les a inquiétés, ça nous a inquiétés. »

Dans cette école en plus des enfants du quartier on accueille aussi des enfants Roms et du 115 le Samu social. En général, la cohabitation se passe putôt bien mais avec cet élève de 12 ans visiblement les enseignantes ont beaucoup de mal. Mélanie, maman, d'un élève de 8 ans en CE2.

Que cet enfant puisse aller dans un établissement adapté pour lui

« Mon fils a du assister à une scène dans sa classe où cet enfant était puni, et donc cet enfant a pris une chaise pour la taper sur une table à plusieurs reprises. il n'en a pas parlé tout de suite, mais quand on l'a su et qu'on en a parlé avec, il nous a dit qu'il l'avait tu parce qu'il avait eu peur. Il nous adit aussi qu'il avait vu sa maîtresse en difficulté par rapport à ça. »

Dans l'école la plupart des parents sont solidaires des enseignantes, ils réclament le placement de cet enfant dans un établissement spécialisé. « On attend des réponses pour que cet enfant puisse aller dans établissement adapté », poursuit Angélique. Pour « que tout le monde puisse reprendre dans le calme. ***Les institutrices ont fait part de leur problème à leurs supérieurs de l'Académie, elles n'ont pas été entendues, ni à la mairie. »***

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/dijon-l-ecole-elementaire-monts-de-vignes-fermee-pour-cause-de-violences-1449243139

Cet « incident » dit exactement l'état de l'école de la République.

Sommée d'accueillir toute la misère du monde, les enfants de migrants, pour la plupart ne parlant pas un mot de français,

n’ayant pas reçu une éducation ni une instruction digne de ce nom, les enfants de Rom, les enfants « à problèmes » (on est même en train de supprimer les Segpa qui accueillaient les enfants avec un QI inférieur à la moyenne incapables de suivre dans les classes ordinaires -mais c’est discriminant…-);

Sommés de « faire avec », sommés d’inclure, sommés de ne pas faire de vague, de comprendre, excuser…

Interdits de mettre dehors les perturbateurs, les violents, les dangereux… Alors les 9 instits, gentiment, pour soulager leur collègue, se refilent la patate chaude, à savoir le petit monstre.

Les instituteurs, comme les professeurs, sont démunis et n’ont plus d’autre solution qu’un acte symbolique, utiliser leur droit de retrait pour avoir une chance de trouver une solution… Ici c’est un enseignement spécialisé…

Demain on retrouvera ce Rom au tribunal devant le juge pour enfants, puis en prison (oh ! pas longtemps, tant que Taubira officie…)

Pourtant, si on voulait…

Mais il faudrait pour cela CHANGER de logiciel et jeter aux orties, définitivement, celui de l’UMPS.

La balle est dans le camp des Français et notamment des enseignants qui devraient très vite voter pour un parti anti-immigration et amoureux de la France s’ils ne veulent pas, à brève échéance, avoir dans leurs classes des dizaines de gosses ingérables dont ils ne pourront pas se débarrasser.

Mairie de Dijon 03 80 74 51 51 ; http://www.dijon.fr/contact!0-215/

Inspection académique de Côte d’Or (qui s’appelle dorénavant direction des services départementaux)

BP 81921, 2 G rue du Général Delaborde, 21019 Dijon Cedex, 03 45 62 75 00, desden21@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon http://www.ac-dijon.fr/pid33447/nous-contacter.html#SVE_recteur 03 80 44 84 00